

## **COMMUNIQUE**

### **Le Port de Dieppe poursuit l'expérimentation de la gestion des espaces par éco-pâturage avec des chèvres des fossés et des moutons d'Ouessant**

**Pour la deuxième année, le Port de Dieppe accueille les chèvres des fossés de l'association ÖKOTOP pour l'entretien d'une partie du Domaine Public Maritime. L'expérimentation d'éco-pâturage s'est étendue mardi 10 mai 2017 avec l'installation de moutons en pied de falaise près de la gare maritime Transmanche.**

L'entretien écologique des espaces verts du Port de Dieppe depuis l'an dernier est réalisé de manière naturelle par des animaux herbivores mises à disposition par l'association ÖKOTOP, aussi bien en pied de falaise que sur les zones escarpées. L'association ÖKOTOP assure un suivi régulier des animaux et a installé les équipements nécessaires pour qu'ils évoluent en semi-liberté. La zone occupée s'étend sur plus de 2ha.

L'activité des animaux valorise les espaces naturels, supprime les nuisances sonores induites par les engins mécaniques et garantit une plus grande efficacité en matière de sécurisation et d'entretien de tous les endroits difficiles d'accès comme les coteaux du quai de la Marne potentiellement dangereux pour les équipes techniques d'entretien du Syndicat Mixte du Port de Dieppe. Au pied des falaises se développent par ailleurs d'importants ronciers ainsi qu'une espèce végétale extrêmement invasive - la renouée du Japon - qu'il convient de maîtriser. L'expérimentation lancée l'an dernier quai de la Marne, s'étend cette année sur la zone quai de l'Avenir où un troupeau de béliers d'Ouessant pâturent désormais jusqu'au rond-point de la gare maritime Transmanche.

Pour rappel, l'association ÖKOTOP participe à la protection de la biodiversité par des interventions de conseils, de gestion, d'animation et de sensibilisation auprès des collectivités et établissements publics, des entreprises, des associations et des particuliers. Contact ÖKOTOP : [www.okotop.com](http://www.okotop.com) - 06.08.65.05.33

Pour Jean-Christophe LEMAIRE, Vice-Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe : « *La gestion écologique du domaine portuaire, initiée par le Syndicat Mixte du Port de Dieppe, facilite l'entretien des espaces verts difficiles d'accès, participe à la lutte contre les espèces invasives telles que la Renouée du Japon et contribue à la protection de la biodiversité. L'engagement de ÖKOTOP aux côtés du SMPD porte ses fruits et a valeur d'exemple au-delà des frontières du Port de Dieppe* ».

